



Doc. 13230
24 juin 2013

L'évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement du Maroc

Amendement¹ n° 14

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 13, remplacer les mots: « réaliser son but principal » par les mots suivants :

« l'avancement des réformes ».

1. 2013 - Troisième partie de session

